

Marie Moret à Gaston Ganault, 16 août 1889

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Chaumont](#) est cité(e) dans cette lettre

[Ducruet, Isanie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Ganault \[madame\]](#) est cité(e) dans cette lettre

[Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 43 (8)

Collation4 p. (14r, 15v, 16r, 17r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Gaston Ganault, 16 août 1889, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/2114>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [16 août 1889](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination 46, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris

Description

Résumé

Réponse à la lettre de Gaston Ganault en date du 15 août 1889. Remerciements adressés à Gaston Ganault, à sa femme et à ses filles pour leur hospitalité dans leur appartement parisien. Marie Moret évoque les prochaines élections législatives.

Mots-clés

[Élections](#), [Hospitalité](#)

Personnes citées

- [Chaumont \[madame\]](#)
- [Chaumont \[monsieur\]](#)
- [Ducruet, Isanie](#)
- [Ducruet, Joseph](#)
- [Ganault \[madame\]](#)
- [Ganault \[mesdemoiselles\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Chaumont

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Employé/Employée

Biographie Concierge du domicile du député Gaston Ganault à Paris au 46, rue Notre-Dame-des-Champs à la fin du XIXe siècle.

Nom Ducruet, Isanie

Genre Femme

Pays d'origine France

Activité

- Agriculture
- Domestique

Biographie Épouse de [Joseph Ducruet](#), cocher de Marie Moret et de Jean-Baptiste

André Godin à partir d'avril 1876. Joseph et Isanie Ducruet sont au service de Marie Moret jusqu'en novembre 1889. Ils s'installent alors à La Chapelle-Gauthier en Seine-et-Marne pour reprendre l'exploitation agricole familiale. Ils sont remplacés à Guise par monsieur et madame [Roger](#). Isanie a une sœur, prénommée Maria.

NomGanault, Gaston (1831-1894)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Armée
- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvocat et homme politique français né en 1831 à Laon (Aisne) et décédé en 1894 à Vorges (Aisne). Gaston Ganault étudie le droit à Paris et devient avocat à Laon (Aisne). Pendant la guerre franco-prussienne de 1870, il est capitaine-adjudant des mobilisés de Maine-et-Loire. Adjoint au maire de Laon en 1870, Gaston Ganault est élu en même temps que Godin représentant de l'Aisne à l'Assemblée nationale en 1871. Il visite le Familistère de Guise vers 1873. Il ne se représente pas aux élections législatives en 1876 et 1877, mais il est à nouveau député de l'Aisne de 1881 à 1889. Gaston Ganault est choisi en février 1881 par Godin comme un de ses exécuteurs testamentaires. Il assiste aux funérailles de Godin le 19 janvier 1888 à Guise et à la cérémonie d'inauguration du mausolée du fondateur du Familistère et de la statue à son effigie sur la place du Palais social le 2 juin 1889. Il reste, avec sa femme, très proche de Marie Moret et lui prête son appartement parisien en octobre 1889.

NomGanault [madame]

GenreFemme

Pays d'origineInconnu

ActivitéInconnue

BiographieRésidé au 46, rue Notre Dame des Champs à Paris. Épouse de Gaston Ganault (1831-1894). Elle est, avec son mari, très proche de Marie Moret et lui prête son appartement en octobre 1889, à elle, Émilie et Marie-Jeanne Dallet.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère
16 aout 1849

cher Monsieur,

Que vous êtes bons pour nous tous et les hôtes! C'est le cri qui nous vient sans cesse aux lèvres chaque fois que notre pensée se tourne vers tous.

Je vous remercie vivement de votre lettre d'hier. J'ai parfaitement reçue la clé annoncée; mais je n'ai pas trouvé joint à votre lettre "le petit tremblant de bâil" passé avec M. Durair et dont vous m'annonciez

l'envoi.

Na-t-il pas venir par le prochain courrier ou l'an - vous laissez sur votre bureau? Je suis confuse de vous donner encore des causes de préoccupations et de dérangements à ce sujet.

Comment vous dire ce que la touchante sollicitude de Madame et de Mesdemoiselles Ganault nous a fait éprouver, et l'émotion qu'il nous a saisies, Emilie Jeanne et moi, à mesure que lisant votre lettre nous acquisions à chaque ligne de nouveau témoignage de votre bonté!

Nous craignons beaucoup,
que nous nous soyez donné
la peine d'enlever de chez
vous, pour nous faire
de la place, bien des
choses que nous allez
être obligés de rapporter.
Car il ne semble pas
possible que nous puissions
douter de votre réélection.

Oh cher Monsieur,
j'aurais dû prévoir cela,
et vous supplier à
l'avance de ne rien
enlever, vous rappelant
- ce qui est exact - que
les malles servent par-
fairement de meubles
en voyage et qu'il ne
fallait rien déshanger
pour nous. Que je déclare
d'avoir été tant accablé
de préoccupations diverses

que je n'ai pu fouiller
cet ordre de pensées
comme je l'aurais dû!

Tous, à présent bien
plus de causes d'absorption
que je n'en puis avoir,
vous n'oublier, rien,
vous faire face à tout
avec une aisance, un
charme indicibles ! En
ce qui nous concerne
n'avez - vous pas tout
prêt, ne nous indiquez-
vous pas tout ce qu'il
faut pour que dès l'arrivée
nous soyons chez vous
comme chez nous, et
n'enveloppez - vous pas
tout cela de la plus
adorable délicatesse !

Oh cher Monsieur que
notre cœur à tous vaudra
dire ce qui se passe dans

le notre et que
la Providence
nous fournisse
un jour l'occa-
sion de nous
être agréables en
quelque chose !

Pour l'instant nous
ne pouvons que répéter :
Merci encore et toujours
à vous et à ces dames.

— Les obligations qui nous ont
rappelés, vous et notre famille,
à Paris ce mois-ci me
font penser que d'autres
aussi impérieuses (mais
non dououreuses il faut
bien y compter) pourraient
de nouveau s'imposer
à nous. Alors n'hésitez
pas une seconde à nous
télégraphier la chose,
nous vous en prions ;

car nous serions malheu-
reuses de penser qu'en
retour de toutes nos bonnes,
nous pourrions être indi-
rectement pour vous une
cause d'embarras. Il y a
certainement dans votre
quartier, peut-être même
dans votre rue, des hôtels
où il nous serait très-
facile en cas pareil de
prendre des chambres.

Donc c'est convenu
n'est-ce pas, à toute votre
felicitude ajoutez celle
de nous permettre de
venir occuper votre apar-
tement si besoin est.

Allons je répète mon
mot. Merci à l'avance
et au plaisir

Nous sommes tout à fait

enchanteés du portrait
que nous nous faîtes
de M et Mme Chaumont,
et tiendrons le plus
grand compte de votre
recommandation, comme
aussi nous nous efforcerons
de plaire à ces dignes
fonctionnaires.

N'achète en ce moment
l'*"Devoir"* d'Aout et me
mettrai ensuite aux
préparatifs de voyage.
Mais Joseph et Samie
ront partir vers le 1^{er}
comme j'ai déjà eu le
plaisir de vous l'indiquer.
Si un événement (tout à
fait improbable) retardait
leur départ, si me don-
nerais l'assatisfaction d'en
informez M. Chaumont.

— Je viens de voir M.
Dequenne et lui ai
fait notre commission.
Il vous remercie par
avance de ce que vous
voudrez bien faire pour
lui et me charge de
vous présenter ses
meilleurs compliments.

Veuillez agréer,
cher Monsieur, toutes
les vives amitiés de mes
deux anges et celles
de votre toute dévouée

— Marie Godin